

« La pratique communautaire et la lutte pour la transformation sociale »

Eric Shragge

Nouvelles pratiques sociales, vol. 19, n° 2, 2007, p. 184-192.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/016059ar>

DOI: 10.7202/016059ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

La pratique communautaire et la lutte pour la transformation sociale¹

Éric SHRAGGE

École des affaires publiques et communautaires
Université Concordia

Enseigner le développement communautaire à l'université exige d'être également engagé dans la pratique. J'ai eu la chance, au cours des dernières années, de me consacrer à la pratique dans des organisations communautaires comme le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI), que j'ai aidé à fonder en 2000, et la Coop La Maison Verte. Le CTI est une petite organisation qui n'a souvent qu'un seul employé, à temps partiel. Par conséquent, il exige de ceux de nous qui sommes au conseil d'administration de jouer des rôles actifs dans plusieurs domaines de la vie de l'organisation. Cet été (2006), j'y ai fait du bénévolat en moyenne deux jours par semaine pendant lesquels j'ai travaillé à la diffusion, à l'intervention individuelle, participé à des campagnes et à des collectes de fonds et nettoyé le bureau. Le travail quotidien était enrichissant et toujours une expérience d'apprentissage. J'ai également eu la chance de réfléchir d'une manière critique sur le développement communautaire, l'organisation de la pratique et les théories relatives et d'écrire sur ces sujets. Mon livre intitulé *Action communautaire*:

1. Traduction du texte original «Community Practice and the Struggle for Social Transformation».

dérives et possibilités et un essai écrit en collaboration avec James DeFillipis et Bob Fisher contiennent certaines de mes réflexions². Je partagerai avec vous quelques-unes des idées qui figurent dans cet essai.

Pour moi, la question principale est: quel est le rôle des organisations communautaires dans le processus du changement social? À quoi contribuent-elles? Quelles sont leurs possibilités, leurs limites et leurs contradictions? Plusieurs parmi nous avons commencé à travailler dans le milieu communautaire parce que nous pensons faire partie d'une lutte plus grande contre l'injustice, contre l'inégalité et ses multiples formes et contre le système qui les produit – le capitalisme. Quoique la rhétorique de la justice sociale se répercute dans la grande variété des organisations communautaires, la pratique elle-même est devenue locale et orientée vers l'offre de services. Les organisations communautaires au Québec et dans plusieurs autres endroits se sont multipliées, agrandies et ont étendu leur rôle social. Au fur et à mesure qu'elles ont développé leur expertise basée sur l'innovation, elles se sont également professionnalisées, établissant des divisions de travail claires entre leur conseil d'administration, leur personnel et les utilisateurs de leurs services. Afin de protéger leur financement et d'étendre leurs services, des coalitions d'organisations œuvrant dans un même secteur ou une même région ont été créées. Ces «regroupements» sont parvenus à se faire reconnaître par l'État et ils peuvent négocier au nom du secteur ou de la région. D'une certaine manière, il s'agit de gains, mais il y a également des pertes inévitables. La pratique elle-même est devenue de plus en plus spécialisée et orientée vers l'offre de services. Les relations avec le gouvernement prennent les allures d'une association qui entraîne une dépendance façonnée par l'offre d'un service limité. Peut-être cette vision est-elle par trop simplificatrice, mais elle représente sûrement la direction principale qu'empruntent les relations avec le gouvernement, avec une pression continue pour la soutenir.

À ce sujet, Deslauriers et Paquet (2003) discutent deux points de vue, le premier voulant que les organisations désirent une plus grande reconnaissance de l'État – l'institutionnalisation serait l'un des objectifs des organisations et représenterait un gain au point de vue du statut et du rôle du secteur communautaire. À l'opposé, les tenants de l'autre position soutiennent que ces processus ont été imposés par l'État et qu'ils limitent l'autonomie et la démocratie. Pareillement, Parazelli et Tardif (1998) opposent ce qu'ils décrivent comme une action communautaire autonome basée sur les

2. Le livre *Action communautaire: dérives et possibilités*, Écosociété, 2006, est la traduction de *Activism and Social Change: Lessons for Community and Local Organizing*, Broadview Press, 2003. Un article intitulé «Neither Romance nor Regulation: Re-evaluating Community», de James DEFILLIPIS, Robert FISHER et Eric SHRAGGE est paru dans l'*International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 30, n° 3, en septembre 2006.

personnes dans une communauté définissant ses propres besoins, stratégies et priorités, et la « communautaire » dans laquelle le secteur communautaire devient lié à l'appareil technocratique de l'État. Comme conséquence, les problèmes sociaux deviennent fragmentés, et les organisations sociales, des sous-systèmes de l'intervention institutionnelle, comme des sous-traitants de l'État. Ces positions reflètent le plus large débat international entre les personnes qui présentent la communauté de façon romantique ou idyllique (*Romancers*) et celles qui la rejettent comme mode de régulation (*Regulationists*; De Phillipis, Fisher et Shragge, 2006). Les premiers, les nouveaux « Communautariens » (*communitarians*), font la promotion de la « communauté » comme l'endroit où résoudre les maux sociaux et construire la démocratie locale, avec peu d'analyse critique, alors que les derniers ont écarté la communauté, parce que, soit elle justifie les politiques de l'État, comme l'assistance-travail, qui sont de nature injuste et fondées sur l'exploitation des individus, soit elle permet le retrait complet de l'État des services sociaux. Nous soutenons, dans cet article, à l'opposé des arguments des nouveaux « communautariens », que les communautés n'existent pas en dehors de l'État et du marché dans la société, mais qu'elles sont, au contraire, fortement engagées dans la formation de l'État et du marché. Par conséquent, l'important est de reconnaître le rôle que les communautés jouent dans la construction de l'État et du marché, et de travailler à changer les pratiques qui constituent ces rôles et, en cours de route, transformer l'État et le marché. Voilà le défi. Sans négliger le travail qui se fait au plan local, il convient d'analyser la façon par laquelle les organisations communautaires sont actuellement liées aux transformations qu'impose le néolibéralisme et, en même temps, de comprendre le potentiel et les pratiques qui s'y opposent. Ainsi, les communautés, en raison de la place centrale qu'elles occupent dans les économies politiques capitalistes, peuvent constituer des arènes vitales pour le changement social.

Ramenant la discussion à un niveau plus concret, qu'est-ce que cela signifie pour la pratique ? Dans mon livre, j'ai commencé par les catégories de pratique que l'on retrouve dans la plupart des documents sur le développement communautaire et sur l'action sociale. Une des différences sous-jacentes entre ces approches concerne les questions de conflit et de pouvoir. Le modèle de développement assume un intérêt commun pour la communauté locale et des travaux concernant cet intérêt. Un exemple est celui de la structure de la CDEC (Corporation de développement économique communautaire) à Montréal, dont la représentation à ses conseils d'administration provient de différents milieux du monde du travail, des affaires, etc. Le développement économique et social ne tient donc pas compte de l'intérêt, en plus d'être construit sur le consensus. Il existe peu d'analyses des relations de pouvoir et des processus du développement éco-

nomique. À l'opposé, le modèle de l'action sociale part du principe que le conflit entre ceux qui détiennent et ceux qui ne détiennent pas le pouvoir est inévitable. Le but de s'organiser au plan local est d'aider les groupes privés de représentativité à se constituer et à contester les inégalités. On peut voir des exemples de cette approche dans l'organisation des bénéficiaires de l'aide sociale ou dans certains groupes de locataires. Former des coalitions et forger des alliances peut faire partie du processus.

Je me suis davantage lié au modèle d'action sociale, croyant que créer un pouvoir au moyen de l'action collective est la façon de contribuer au changement social, parce que les groupes sans pouvoir, par l'action collective et la revendication, peuvent s'approprier du pouvoir et réaliser des gains sociaux. Peut-être aussi important est le processus de s'engager dans l'action, parce que cela peut mener à une transformation individuelle et collective, au fur et à mesure que les gens commencent à comprendre la société en termes de pouvoir et d'intérêt et qu'ils redéfinissent leur rôle à l'intérieur de celle-ci. Néanmoins, je reconnais la difficulté de soutenir ce genre de travail sur le long terme et combien il est difficile de mobiliser les gens qui ont des emplois précaires et instables tout en ayant des obligations familiales, etc. Aussi, le modèle d'action sociale et ses politiques tendent à être limités à ce qui peut être décrit comme le « réformisme pragmatique », c'est-à-dire l'amélioration des conditions sociales à l'intérieur des frontières de ce qui existe déjà. De petits gains, souvent marginaux et symboliques, peuvent être obtenus, mais le pouvoir politique et économique demeure concentré dans les mains de quelques-uns.

La question de savoir comment l'organisation communautaire peut aller plus loin et contribuer au changement social est complexe. Il n'est pas facile de séparer les gains limités de la transformation sociale à long terme, parce que l'engagement dans le « vrai monde » mène inévitablement à tenter d'obtenir des victoires précises. Les pratiques de développement et d'action sont limitées à des gains particuliers ou à l'offre de services. Dans mon analyse, j'ai commencé à repenser la dichotomie entre l'action et le développement et je reconnais que les deux peuvent contribuer au changement social ou qu'ils peuvent jouer un rôle dans le maintien du statu quo en n'allant pas au-delà de gains locaux spécifiques. Les deux peuvent également avoir un impact durable en changeant la conscience des groupes qu'ils servent, créant ainsi les conditions d'une mobilisation pour un changement social et politique.

J'ai utilisé les termes « intégration » et « opposition » de manière à opposer la politique et la pratique. Les stratégies d'intégration sont utilisées pour accroître la participation populaire au système tel qu'il est ou pour augmenter ou distribuer les ressources un peu plus équitablement, sans

remettre en question les principes de base du système lui-même. Cela peut se produire, soit au moyen des stratégies des groupes de pression, soit au moyen d'une variété de programmes sociaux. Par exemple, l'organisation locale qui exerce des pressions sur le gouvernement municipal afin qu'il améliore la circulation ou le ramassage des ordures ménagères peut améliorer la qualité de la vie dans un quartier, mais elle ne remet pas en question l'importance de la voiture ni les modèles de production des déchets. De la même manière, des programmes d'employabilité tentent de replacer les gens sur le marché du travail, mais ils ne soulèvent pas nécessairement des questions concernant les conditions de travail, ni ne remettent en question le modèle liant les emplois à la participation à une culture de consommation, ni ne posent la question de savoir qui contrôle les décisions concernant la production. Les pratiques d'intégration soutiennent le maintien des relations de pouvoir fondamentales de notre société et sont destinées à aider les personnes, soit en comblant leurs besoins, soit par des gains à l'intérieur des structures et des processus existants. Elles supposent que le système puisse se développer pour satisfaire les gens et les amener dans des emplois ou dans des styles de vie définis par l'entreprise capitaliste. Elles ne questionnent pas les limites ni la nature compétitive du système. L'organisation communautaire, selon cette approche, ne va pas au-delà des limites des demandes locales « gagnantes » ou du service et développement.

Avec l'intégration, on met l'accent sur l'établissement d'un consensus social. Néanmoins, pour entraîner le travail dans la communauté vers le changement social, comprendre les conflits sociaux sous-jacents est le point de départ. Cela s'exprime de plusieurs manières. Premièrement, dans la pratique, les organisations définissent l'opposition et se mobilisent contre elle. Les stratégies peuvent varier, allant des actions dans la rue jusqu'à des pressions exercées sur les dirigeants, mais fondamentalement, il y a une dynamique nous/ils en place, du moins à propos des questions particulières autour desquelles elles s'organisent. Deuxièmement, le conflit est exprimé au moyen de l'analyse des questions sociales. Les organisations comprennent que le pouvoir et l'intérêt sont essentiels, et que les problèmes existent à cause des inégalités fondamentales du pouvoir. L'organisation communautaire est un moyen de contester ce pouvoir structurel, qu'il soit basé sur la classe, le genre ou la race. Pour s'opposer aux traditions de l'organisation qui masquent ces croyances derrière le pragmatisme, cela exige de rendre explicite l'analyse sociale et l'idéologie au moyen d'efforts communautaires. Troisièmement, la création d'alternatives sociales et économiques comme les coopératives peut également être comprise comme entrant en conflit à travers le développement d'institutions prônant des valeurs alternatives, telles que le contrôle par la démocratie participative. Nous les percevons comme liant l'alternative à l'opposition, comme la façon dont les biens sont

produits et contrôlés, et les croyances sous-jacentes qui sont implicites dans le processus. Le défi pour ces organisations est de maintenir cette position dans le temps, de conserver leur vision à long terme. Plusieurs organisations ont une perspective conflictuelle dès leur origine, mais, dans le contexte actuel, qui met l'accent sur le partenariat et sur la livraison du service très souvent nécessaires au financement, cette dimension se perd. La question clé est de savoir comment maintenir leur perspective conflictuelle. La solution à ce problème réside dans la combinaison d'une vision de justice sociale et de succès concrets sur le terrain. Ces éléments se renforcent mutuellement ; l'un ne fonctionne pas sans l'autre.

Ainsi, le conflit en tant que structure est l'élément clé pour travailler dans le champ de l'opposition et comprendre l'organisation locale comme faisant partie d'un processus de changement social fondamental. Il peut alors s'agir d'organiser l'opposition à différents aspects de la société, tels qu'une politique particulière ou différentes formes d'oppression et d'inégalité, et de mettre sur pied des alternatives locales comme des coopératives et des services. Ces pratiques contestent la base des relations de pouvoir et créent une culture politique et sociale alternative basée sur la démocratie et le contrôle direct de ces organisations par les citoyens. D'ailleurs, pour atteindre ces objectifs, on doit mobiliser les citoyens pour qu'ils jouent un rôle actif. C'est là un élément clé et l'unique aspect de la pratique qui a été réduit depuis les années 1980. En effet, les relations de pouvoir ne peuvent être contestées et transformées que par les actions collectives des citoyens. L'organisation communautaire, pour qu'elle constitue une force de changement social, doit mobiliser au plan local, mais aussi agir en conjonction avec de plus grandes alliances qui partagent une politique d'opposition.

Les différences entre l'intégration et l'opposition ne sont pas toujours nettement définies dans la pratique quotidienne. D'une certaine manière, les activités actuelles sont moins importantes que les processus qui les entourent. L'organisation communautaire ne concerne pas uniquement les résultats ; ainsi, des demandes spécifiques, des campagnes ou des services au plan local peuvent faire partie de l'organisation communautaire et se retrouver à l'intérieur d'un processus de construction d'une opposition. Il s'agit notamment d'éveiller la conscience critique des participants au processus d'organisation sur la nécessité de la transformation sociale comme moyen de réaliser la justice sociale et la démocratie. De plus, le travail local doit être lié à de plus vastes mouvements sociaux et à des coalitions qui font partie de la lutte pour le changement social.

Quelles sont les caractéristiques des organisations qui travaillent en vue d'une opposition ? D'abord, elles n'ont pas perdu de vue les objectifs de justice sociale et économique pour leur communauté ; elles reconnaissent que la justice à l'intérieur des communautés peut seulement venir de

changements dans l'économie politique élargie. Leur organisation s'étend au-delà de la communauté, afin d'atteindre une plus grande justice à l'intérieur de celle-ci. Ainsi, les organisations ont besoin de reconnaître à la fois les limites et le potentiel des efforts communautaires, et de travailler à changer les relations sociales élargies qui contraignent leurs efforts. Une analyse du contexte de leur travail s'intègre à leur pratique, ce qui inclut une compréhension de l'économie politique changeante représentant à la fois de nouvelles barrières et des occasions de faire avancer les causes de leurs organisations: un élément clé de ce contexte est l'État. Il existe une tendance au Québec, particulièrement à travers la promotion de l'économie sociale, à accepter que dans certains domaines d'activités la communauté puisse s'accaparer des fonctions de l'État, comme dans certaines parties de la formation professionnelle et une variété de soins à domicile. Les organisations communautaires ne devraient pas accepter comme tel un État «désresponsabilisé», mais elles devraient élaborer une compréhension de la relation entre la communauté et l'État, et reconnaître l'importance de l'intervention de l'État pour régulariser le marché ou pour développer des programmes pour améliorer les conditions économiques et sociales.

Un autre aspect du travail d'opposition a transcendé les frontières traditionnelles qui existaient dans le secteur communautaire au fur et à mesure que celui-ci évoluait, comme la relation de services à l'action politique. Par exemple, la plupart des organisations fournissant des services définissent les bénéficiaires comme des clients, et la relation prend fin avec les services individualisés. À l'opposé, les services peuvent être conçus comme faisant partie d'une plus vaste stratégie et ils peuvent mener à des campagnes ou à une action collective. Les services constituent le point d'entrée pour quelqu'un qui, on l'espère, s'engagera dans d'autres formes de participation. L'offre de services est liée à l'éducation politique, à la défense d'une cause et à l'action. Celles-ci s'intègrent l'une dans l'autre et ne sont pas traitées d'une manière linéaire, c'est-à-dire que l'offre de services peut mener à une campagne ou elle peut être créée à la suite d'une victoire. L'éducation est continue et elle peut se faire à travers le travail individuel, des ateliers formels et des processus informels, y compris les mentors. Cette approche reconnaît l'importance d'utiliser davantage le développement de la conscience communautaire dirigée vers l'intérieur pour construire la collectivité et l'importance ensuite de l'associer à de plus vastes stratégies d'action sociale et politique.

Le développement communautaire est devenu l'orientation dominante au cours des vingt-cinq dernières années. Ses pratiques peuvent aller de la planification des services à la fourniture d'une variété de biens et services. Ce n'est pas le modèle de développement lui-même qui entraîne l'intégration dans le système, mais plutôt l'acceptation du développement dans le cadre

de l'idéologie dominante du néolibéralisme et le financement par l'État des organisations communautaires concernées. Le développement peut se transformer en opposition, s'il peut combiner sa tâche d'organisation communautaire à des questions qui mobilisent et qui apportent une analyse sociale et politique critique aux résidents locaux. On doit comprendre les organisations comme des lieux de rassemblement où s'établissent une discussion critique, une analyse, de la solidarité interpersonnelle et de l'action collective, peu importe ce qu'ils font. L'un des problèmes éprouvés par une organisation qui ne travaille que sur une approche centrée sur l'action est de survivre entre les actions et les campagnes. Si les organisations sont vues comme des centres d'apprentissage et qu'elles allient l'action à d'autres pratiques, il est alors possible de surmonter ce problème.

Pour que le travail d'opposition s'accomplisse, les organisations doivent aller au-delà du local. Plusieurs organisations qui sont engagées dans l'action directe d'organisation dans leur communauté considèrent le plan local comme le plus important et ne se soucient donc pas d'établir des relations à l'extérieur de celui-ci. Or, créer de l'opposition nécessite de comprendre l'importance et les limites du travail local, et de trouver des façons de les dépasser au moyen de coalitions, de structures des sections locales, d'un plus grand réseautage, et ce, en construisant des relations avec différents mouvements sociaux. Cela est important, car les mouvements transcendent le lieu et cette relation élargit le plan local et l'inscrit dans un contexte plus vaste. Les buts des organisations se déplacent ainsi dans une arène sociale et politique plus grande et lient les problèmes locaux à des préoccupations plus importantes.

Par conséquent, la « communauté » ne représente pas un but en soi, mais plutôt un moyen pour un changement social plus profond. L'organisation communautaire au plan local est une façon de s'engager politiquement dans le « vrai monde » et de contribuer à des améliorations concrètes dans la vie des membres et dans la communauté agrandie. En parallèle, ce travail peut s'opposer aux valeurs dominantes et contribuer à étendre et à protéger les droits sociaux et économiques. Le moyen d'accomplir cela se trouve dans le pouvoir d'organiser les gens, soit à l'intérieur de leur propre organisation ou à travers des alliances élargies. Le travail local en est le point de départ, parce qu'il fournit l'occasion d'établir une base et une participation. C'est le lieu de prédilection pour rejoindre une base locale et pour construire une action collective. La communauté locale, située géographiquement, sert de point d'entrée, mais ses dirigeants comprennent que les problèmes débordent ces frontières. Les problèmes économiques et sociaux ne peuvent être vraiment attaqués simplement par le travail local; il est donc impératif de dépasser le plan local pour combattre l'injustice sociale et économique.

BIBLIOGRAPHIE

- DEFILLIPIS, J., FISHER, R. et E. SHRAGGE (2006). «Neither Romance nor Regulation: Re-evaluating Community», *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 30, n° 3, 673-689.
- DESLAURIERS, J.-P. et R. PAQUET (2003). *Travailler dans le communautaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- PARAZELLI, M., et G. TARDIF (1998). «Le mirage démocratique de l'économie sociale», dans L. BOIVIN et M. FORTIER (sous la direction de), *L'économie sociale. L'avenir d'une illusion*, Montréal, Fides, 55-99.